



Montréal, le 7 mars 2007

Solidarité santé !

La Fondation Dr Benoît Deshaies

Très jeune, Benoît Deshaies savait que sa vocation était d'être au service des autres et que c'était par la prêtrise qu'il réaliserait son appel. Mais à l'âge de 20 ans, un événement tragique est venu changer le cours de sa vie. De l'église, il s'est tourné vers la médecine en se consacrant à la défense des travailleurs victimes de lésions professionnelles. « Je voulais être missionnaire en Afrique mais j'ai réalisé que je devais être ici, pour aider mes frères et mes sœurs, » explique le Dr Deshaies.

L'événement qui transforma sa vie fut le décès prématuré de son père. « Il est mort d'une silicose qu'il a développée au travail, dans une fonderie à Joliette. La bataille qui a été menée pour faire reconnaître la maladie comme une lésion professionnelle était injuste et m'a marqué profondément » dit-il.

Aujourd'hui, âgé de 80 ans, c'est avec la même ardeur qu'il se consacre à la lutte pour les travailleurs dans des situations similaires.

La polyclinique médicale populaire

Le jour de la fête des travailleurs, le 1er mai 1967, le Dr Deshaies co-fondait avec Jean-Claude Ménard, président du Conseil du travail (FTQ), la Polyclinique médicale populaire, une ressource médicale et professionnelle multidisciplinaire qui prend en charge cliniquement le traitement de travailleurs ayant subi un accident du travail.

Mais pour le Dr Deshaies ceci n'était pas suffisant car trop de travailleurs n'avaient pas accès à des services adéquats pour



Dr Benoît Deshaies

leur traitement. C'est alors que fut mise sur pied la fondation qui porte son nom. « C'est une source pour ces victimes oubliées. Ceux qui sont laissés sans le sou pour leurs soins et besoins essentiels. »

La Fondation Dr Benoît Deshaies

Depuis 1998, la Fondation Dr Benoit Deshaies vient en assistance aux personnes vivant sous le seuil de la pauvreté qui ont subi une lésion professionnelle. Elle fournit des services et de l'aide financière pour contester une décision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou pour recevoir des soins non disponibles et non couverts par l'assurance maladie. « Une contre expertise pour un travailleur lésé peut coûter très cher et quand tu n'arrives pas à payer ton loyer tu ne peux pas

te payer des expertises médico-légales qui peuvent coûter des milliers de dollars. »

C'était le cas de Réal Belouin, de Sherbrooke : « Grâce à la Fondation, j'ai gardé la tête en dehors de l'eau et si ce n'était pas d'eux, je ne sais pas ce que j'aurais fait. »

M. Belouin a eu plusieurs problèmes de santé suite à un accident de travail survenu au début des années 80. En 2004, un médecin lui déclare qu'il ne serait plus jamais apte à travailler et la CSST lui annonce qu'il n'a pas droit à des prestations. M. Belouin se retrouve ainsi sans aucun revenu et avec d'importants besoins médicaux.

C'est alors qu'il a été mis en contact avec la Fondation, qui lui a payé certains traitements et qui lui a fourni un support moral et financier, notamment pour une expertise médicale. Cette expertise l'a aidé à faire reconnaître sa condition médicale comme étant une lésion professionnelle; en janvier 2007, la CSST lui annonçait qu'elle allait payer.

« C'est à ça que sert la Fondation » explique le Dr Deshaies. « C'est ce que j'appelle la Solidarité santé! »

* La Fondation Docteur Benoît Deshaies tiendra sa soirée bénéfice annuelle le 22 mars 2007. Pour se procurer des billets ou faire un don à la Fondation, téléphonez au 514-331-1937. Pour plus d'information, consultez leur site Internet : fondationdrdeshaies.org